

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

l'espoir de la vie future, le respect des parents, l'amour du prochain, les devoirs sociaux.

Toutes ces vérités étaient autrefois l'objet d'études sérieuses, approfondies, que bien peu de personnes ont aujourd'hui le loisir ou les moyens de se permettre. La lecture d'un journal fournit donc aux catholiques un moyen puissant de se défendre contre les attaques de l'incrédulité. Mais cette œuvre a besoin du concours et la bonne volonté de tous, et à ce sujet, on ne lira pas sans intérêt la communication suivante, qui a été faite au dernier congrès de Modènes par M. le professeur Brunelli, directeur du journal *Il Peasce*, qui se publie à Pérouse, dont le Pape Léon XIII garde encore le titre épiscopal :

"Le cardinal Joachim Pecci, aujourd'hui Léon XIII, glorieusement régnant, quand je fus de retour du congrès catholique de Florence, où j'eus l'honneur de représenter sa personne vénérée, me dit, lorsque je lui exposai mon projet de fonder à Pérouse un journal catholique, qui est aujourd'hui *Il Peasce* : "Vous ne pouvez me donner une nouvelle plus agréable. Je regarde un journal catholique comme une véritable mission perpétuelle dans mon diocèse." Il m'encouragea, me donna des appuis et de larges subsides, et recommanda aux curés, aux prêtres et aux laïques de s'y abonner, de le répandre et de le favoriser. Courage donc, ô journalistes catholiques, mes chers amis et vaillants collègues, courage ! Ce que mon évêque, Mgr Pecci, m'a dit comme cardinal, il me l'a répété comme Pape, et même publiquement, vous pouvez vous le rappeler, dans l'audience solennelle qu'il accorda un jour aux journalistes catholiques du monde entier. Oui, le Pape aime les journalistes catholiques ; il connaît leurs sacrifices, leurs fatigues, leurs déboires, leurs déléments."

— Nous lisons dans *l'Univers*, publié à Paris :

"La république a pris à l'entreprise la démolition de la France, et comme elle craint de ne pas avoir le temps d'achever son œuvre, elle se hâte. Son travail de démolition se fait sur la plus grande échelle et sur tous les points à la fois. Tout ce qui, chez tous les peuples, a toujours été considéré comme base et condition de la vie sociale, la religion, l'armée, la magistrature, la famille, est attaqué et détruit législativement autant que possible. Tout ce qui est dangereux pour l'ordre, tout ce qui est de nature à développer les mauvais instincts et à amonceler les ruines morales, tout cela est célébré, exalté, protégé et sous l'égide de ce que l'on veut bien appeler la loi ; tandis que l'on ferme les maisons de prière et de pénitence, on a des attentions délicates pour les temples du blasphème et de l'orgie."

M. L.-A. BOURRET.

M. Louis Alexis Bourret, vient de mourir au presbytère de St-Isidore, d'une inflammation aiguë des poumons, à l'âge de 63 ans et 8 mois. Ce digne et vertueux prêtre comptait près de 44 années de prêtrise. Il fut ordonné le 23 septembre 1837, puis nommé vicaire à Beaumont, et transféré à la Rivière-Quelie en 1838. Il fut ensuite successivement curé à la Malbaie en 1840, à Ste-Anne de la Pocatière en 1848, où il demeura pendant 15 ans, jusqu'en 1863. C'est dans

cette dernière paroisse qu'il passa la plus grande partie de sa vie sacerdotale.

Ses vertus, son dévouement, de même que son extrême charité pour les pauvres, se montrèrent alors dans tout son éclat, et ses rapports avec les directeurs du Collège de Ste-Anne ont toujours été des plus amicaux.

M. Bourret quitta Ste-Anne de la Pocatière en 1863 pour Lotbinière, et en 1865 il accepta la cure de Ste-Anne de Beaupré où il ne demeura que trois ans. Et enfin le 28 août 1871, il allait prendre charge de la cure de Saint-Isidore.

M. Bourret joignait à toutes les vertus sacerdotales un grand fonds de connaissances théologiques et scientifiques. Il était par dessus tout linguiste. Le grec était la langue qui le passionnait le plus, et il pouvait dire son bréviaire en grec et lire les saints Pères avec une facilité étonnante. Il fut le prêtre se'on le cœur de Dieu, et sa vie n'a été qu'une longue suite de charité et de bonnes œuvres.—R. L. P.—*Courrier du Canada.*

MGR C.-F. CAZEAU.

Nous pensons faire plaisir à nos lecteurs en leur donnant la biographie de feu Mgr C.-F. Cazeau, à l'exclusion d'une partie de notre *Revue de la Semaine*. Les moindres incidents dans la vie d'un homme qui nous fut cher et qui nous a tant édifiés, doivent nous intéresser beaucoup. Il appartenait à un homme qui a vécu dans son intimité de nous les faire connaître, et l'honorable M. P.-J.-O. Chauveau s'est chargé de cette noble tâche. C'est à sa plume que nous devons les renseignements suivants, sur la vie du regretté Mgr Cazeau :

L'Eglise du Canada vient de perdre un de ses prélats les plus distingués, la société un de ses membres les plus utiles, une foule de familles un protecteur et un bienfaiteur.

Il n'y a guère plus d'un an que la ville de Québec et l'on peut dire tout le diocèse, célébraient avec bonheur le cinquantième anniversaire du sacerdoce de Mgr Cazeau. La presse a été remplie du récit des fêtes touchantes qui pendant une quinzaine exprimèrent la joie et les sympathies de toutes nos populations.

Déjà immédiatement après ces pieuses réjouissances l'excellent et vénérable prélat avait failli être enlevé à sa famille et à ses nombreux amis. Son retour à la santé les avait remplis de joie, et l'on eut dit que depuis ce temps, il s'occupait surtout à les rassurer, car jamais il n'avait manifesté les belles qualités de son caractère avec plus de charme, jamais sa conversation n'avait été plus aimable ni plus enjouée, jamais sa sollicitude, son affection si tendre pour ceux qui l'entouraient n'avaient été plus remarquables que pendant les derniers mois de son existence.

Il y a à peine un mois qu'il allait bénir à Montréal le mariage d'une de ses petites nièces, et, comme s'il eût prévu sa fin prochaine, il s'empressait de faire visite à plusieurs communautés religieuses et à plusieurs familles qui lui étaient chères.

Cependant il paraissait depuis son retour encore plein de vigueur, rien ne pouvait faire supposer qu'il allait succomber si promptement, et dimanche, le 20 février, au Bon-Pasteur, il passait toute la journée dans l'exercice le plus laborieux de son ministère et

faisait une instruction sur sa vertu de prédilection : la charité.

Lundi matin, il tombait frappé de la cruelle attaque qui devait résister à tous les secours de l'art, aux soins les plus diligents et les plus affectueux ; jeudi, en présence de Mgr l'Archevêque, trop ému pour les lui administrer lui-même, il recevait de Mgr de Chicoutimi les derniers sacrements, et samedi, à une heure du matin, il terminait doucement et au milieu des marques de la plus vive piété, une des plus belles et des plus utiles carrières.

Depuis 1825, époque où il fut appelé comme sous-secrétaire auprès du grand Evêque Plessis, Mgr Cazeau a été intimement lié à l'administration de ce diocèse, sous six évêques consécutifs : Mgrs Plessis, Parnet, Signay, Turgeon, Baillargeon et Taschereau. Il a été l'écrivain habile et discret, le conseiller sage et charitable, le négociateur prudent et heureux, à qui revient une très large part du bien qui s'est opéré au Canada, pour la plus grande gloire de la religion et le plus grand bonheur des peuples. Il a vu se former tous ces nouveaux diocèses, s'élever presque tous ces collèges, toutes ces communautés religieuses qui ornent la vaste étendue de la confédération canadienne. Il a vu se développer les rapports, si gênés, si incertains dans le principe, de l'Eglise avec l'état, il a vu s'étendre notre organisation paroissiale, notre système d'éducation, sous une législation souvent renouvelée ; et de tout cela il eût certainement pu dire si sa modestie ne l'en eût empêché : *quorum pars magna fui.*

Ses rapports intimes avec tous nos hommes publics, l'amitié même très étroite qui le liait avec un grand nombre d'entre eux, les Morin, les Caron, les Parent, les Bédard, les Cartier ont servi plus d'une fois les intérêts de l'Eglise et ceux de la société. Que de difficultés ont été écartées par son esprit conciliant, par son tact exquis, par sa profonde connaissance des hommes et des choses. Certes il avait beaucoup lu, beaucoup étudié, mais il avait mieux que la science, il avait l'initiative. Il avait ces mouvements généreux du cœur, ces vives et sercines clartés d'une âme pure et élevée, qui sont des guides si infailibles dans les circonstances difficiles. Fidèle jusqu'au dévouement et à l'abnégation envers ses amis, charitable et bienveillant envers ses adversaires—, je ne dis pas ses ennemis, car il est douteux qu'il en eût jamais,— il marchait dans la vie, soutenu d'un côté par le devoir dont il fut l'esclave, peut-être même le martyr, de l'autre par l'amitié, par la charité. Nul ne pratiqua si bien ce conseil que redisait sans cesse l'ami privilégié du Sauveur : *Mes petits enfants, aimez-vous les uns les autres.*

La vie publique de Mgr Cazeau—il serait bien étonné de m'entendre parler ainsi—fait déjà partie de l'histoire, et si un journaliste protestant, dans un accès de mauvaise humeur, l'a appelé le cardinal Antonelli du Canada, nul du moins ne contestera sa large part d'influence dans la direction de nos affaires. Nul non plus n'osera mettre en doute la vivacité de son patriotisme, la sincérité de toutes ses démarches, la fermeté de ses convictions.

Quatre fois administrateur du diocèse, et toujours l'ami et le conseiller de nos évêques, il a depuis sa première jeunesse partagé dans une mesure toujours croissante le lourd fardeau de l'épiscopat. Mgr Plessis avait discerné, et au Collège de St-Roch et dans celui

de Nicolet (deux maisons qui lui étaient bien chères) les talents et les aptitudes précieuses du pieux et aimable écolier, et lorsqu'il lui fut présenté pour son entrée au Grand Séminaire de Québec, l'attacha à sa personne comme sous secrétaire, avant même qu'il eût revêtu l'habit ecclésiastique.

Quelle longue et heureuse expérience que celle acquise pendant ces cinquante-six années passées dans la compagnie des hommes les plus marquants du clergé et de la société ! Quelle prodigieuse quantité de travaux et de démarches accomplis toujours avec zèle, avec discernement, avec sérénité !

Malgré sa tâche de plus en plus laborieuse, malgré ses fonctions si difficiles, il se consacra avec zèle à l'exercice du ministère sacerdotal dont il prenait une large part, et il se dévoua toujours à quelque œuvre spéciale et surrogatoire que son immense activité conduisait à bonne fin. De 1830 à 1849, il fut le chapelain de la Congrégation des hommes à Québec, tâche qu'il cumulait avec celle de secrétaire du diocèse.

Nommé vicaire général en 1850, il ajoutait à cette charge, dès l'année 1856, celle de la direction de l'Asile du Bon-Pasteur, à la fondation duquel il avait grandement contribué et qui depuis ce temps a été son œuvre de prédilection.

Dans l'intervalle (1847) une grande calamité publique avait fait surgir pour lui une œuvre bien chère à son cœur et lui avait donné une famille nombreuse. L'émigration irlandaise était décimée sur nos rives par l'épidémie qu'elle apportait avec elle. Dans le diocèse de Québec seulement—sans compter ceux de Montréal et du Haut-Canada—pas moins de 42 prêtres se dévouèrent à administrer les secours spirituels à ces malheureux, soit à la quarantaine soit à l'Hôpital de Marino ; un grand nombre contractèrent la contagion et cinq succombèrent. Mgr se distingua alors par son zèle à secourir les nombreux orphelins laissés sans ressources sous un ciel étranger. Il fut avec d'autres prêtres-zelés une seconde providence. Il s'occupa activement à les placer, en adopta pour ainsi dire lui-même un grand nombre auxquels il resta d'autant plus attaché qu'il avait ce faible des âmes délicates d'aimer de plus en plus ses protégés, et cela en proportion des bienfaits qu'il leur avait prodigués.

Il a suivi tous ces enfants adoptifs, comme il aimait à les appeler, dans toutes leurs carrières diverses, et Dieu seul connaît les efforts qu'il a faits, les démarches auxquelles il s'est assujéti, les sacrifices qu'il s'est imposés pour leur venir en aide. Le trait suivant, que je traduis de la partie anglaise de la brochure publiée au sujet du *jubilé sacerdotal de Mgr Cazeau*, est un exemple entre mille de sa sollicitude constante pour ses protégés.

« Lorsque la conversation se portait, dit l'écrivain qui paraît avoir été dans l'intimité du prélat, sur les événements de 1847, qui pourrait oublier avec quel orgueil et quelle tendresse paternelle, il nommait l'un après l'autre ses enfants adoptifs ! Ce petit garçon est maintenant un prêtre, disait-il, cette jeune fille est maintenant une religieuse, ceux-ci sont des pères ou des mères de familles craignant Dieu et pratiquant la vertu ! » Un incident qui s'est produit il y a peu de temps, mais qui n'est qu'un trait entre mille est si caractéristique que nous ne pouvons résister au plaisir de le raconter.

La petite Hélène, comme beaucoup d'autres de ses protégés, avait suivi ses conseils évangéliques ;

elle était entrée en religion. Dans un de nos rudes hivers, la pauvre enfant était étendue sur son lit de douleur, à Lachine, lorsqu'elle exprima le désir de voir encore une fois son bienfaiteur. En apprenant cette nouvelle, Mgr Cazeau partit de suite malgré son âge, la distance et la rigueur de la saison, afin de se rendre à la demande de la pauvre petite sœur de Ste-Anne : tout commentaire est inutile.

Dans le voyage qu'il fit à Montréal, il y a si peu de temps, le vénérable prélat eut le plaisir de visiter une de ses protégées, religieuse au couvent de la Congrégation, et ce ne fut pas là une des moindres joies de cette courte promenade si voisine de sa dernière heure.

Indépendamment de cette famille recueillie à l'époque de la grande épidémie de 1847, le saint prélat avait encore dans toutes les classes de la société des obligés, des protégés qu'il n'abandonnait jamais dans leurs malheurs, ne tenant compte même de leurs fautes que pour les aimer davantage et tâcher de les tirer des embarras où elles auraient pu les mettre. — (A suivre.)

CAUSERIE AGRICOLE

CULTURE DES PRAIRIES ARTIFICIELLES (Suite).

“ On pourra m'objecter que mon calcul portant sur la quantité d'engrais nécessaire à chaque arpent de terre labourable, et cette quantité se trouvant réduite par l'établissement des prairies artificielles au demi de celles d'abord assignées, il paraîtrait nécessaire de déterminer le nombre des animaux, non sur la totalité des arpents, mais celui qui reste après la distraction des arpents employés en prairies artificielles, avec d'autant plus de raison, que l'une des principales utilités de leur culture consiste à engraisser le sol qu'on y emploie.

“ Je réponds à cette objection que je ne fais pas cette déduction, 1o. parce qu'il faut réellement quel que engrais aux prairies artificielles, quoiqu'en bien moindre quantité que pour les autres productions de la terre; 2o. parce que plusieurs de ces prairies, telles que celles de trèfle, ne dérangent point l'ordre de sols et reçoivent l'engrais à leur tour; 3o. parce que je n'ai point compris dans la somme totale des arpents à engraisser celle des prairies naturelles, qui cependant ont aussi besoin d'engrais; 4o. enfin parce qu'il est bien moins à craindre que les terres pèchent par défaut que par excès d'amendement.”

Nous devons faire remarquer que, quoique M. Gilbert dise un mot de l'influence des prairies artificielles sur l'amélioration de la terre, il ne fait pas entrer dans son calcul leurs avantages comme appliqués à la rotation des cultures, circonstances cependant d'une telle importance, qu'elle doit être mise à la tête de l'énumération des motifs qu'il fait valoir à leur faveur.

M. Gilbert examine ensuite si les plantes vivaces dont on forme des prairies artificielles, doivent être semées seules ou associées à des grains.

“ Si, sur cette question, dit-il, on consulte les auteurs qui ont traité de la culture des céréales, ” elle sera bientôt décidée : tous ou presque tous s'élèvent

contre la pratique de semer des grains sur les graines des fourrages artificiels; mais si on interroge les cultivateurs et l'expérience, on est tenté de faire grâce à cette méthode; il ne me paraît pas qu'elle ait été connue des anciens, mais des circonstances locales pouvaient ne pas la rendre nécessaire. Les raisons qu'on donne ordinairement pour la prescrire, sont que les grains, attirant à eux la plus grande partie des sucs nourriciers, affament les jeunes plantes et les empêchent de croître; qu'ils les étouffent s'ils deviennent trop forts, et qu'ils donnent s'ils sont faibles qu'une très-chétive récolte; mais ces raisons ne me paraissent pas péremptoires. Il n'est pas bien sûr que la végétation des grains nuise à celle des herbes; je ne dirai point que ce n'est point le même suc qui les alimente; je l'ignore; mais ce que je sais, c'est que ces plantes ont une manière différente de végéter et de croître.

“ Les utiles leçons de la nature nous apprennent journalièrement que plusieurs plantes peuvent s'élever sur le même terrain sans s'entre-nuire; et quant à la seconde objection, il me semble que pour la détruire il suffit de la rétorquer. Si les grains végètent avec beaucoup de force, et qu'ils affament les plantes artificielles avec lesquelles ils sont associés, ils donneront une très-riche récolte; s'ils sont faibles et qu'ils ne promettent qu'un produit médiocre, on en sera dédommagé par celui de l'herbage, qui sera très-abondant.

“ La raison que donnent les cultivateurs pour justifier cette méthode, c'est que les feuilles du blé, de l'orge, de l'avoine, du lin, de toutes les plantes enfin qu'ils associent aux prairies artificielles, les défendent des atteintes brûlantes de la chaleur, et cette raison qu'on a cherché à ridiculiser n'est rien moins qu'improbable. Je ne vois pas qu'elle répugne aux principes de la saine physique. Les céréales semées avec les herbages doivent conserver autour de leurs racines les eaux pluviales, celles des rosées; elles doivent s'opposer à une évaporation trop abondante, et défendre le sol des ardeurs du soleil. J'ai souvent remarqué, et tous les agriculteurs ont sûrement fait la même remarque, que les herbages artificiels et spécialement le trèfle venaient plus beaux semés avec l'orge qu'avec les autres céréales dont la fane est moins large; j'ai encore remarqué que la végétation de ces herbages était toujours en raison directe de celle de l'orge qui couvrait de son ombre leurs feuilles encore trop tendres pour résister aux feux du soleil. Je ne doute point que cette ombre ne leur fut contraire lorsqu'elles sont devenues assez fortes pour se défendre elles-mêmes; mais alors l'orge bienfaisante, l'orge protectrice quitte le sol, qu'elle leur abandonne tout entier.

“ Ce sont là, ce me semble, des raisons assez bien établies; mais ce qui est bien plus concluant, ce qui mérite bien plus de confiance encore, c'est l'exemple de tous les pays où l'on cultive le plus les prairies artificielles, où cette culture est par conséquent plus perfectionnée. En Normandie, en Alsace, en Allemagne, en Suisse, partout je les ai vu semer avec des plantes étrangères, et partout j'ai vu s'applaudir de l'avoir fait; on retarde, dit-on, la récolte; on perd, en quelque sorte, celle de la première année; mais compte-t-on donc pour rien la récolte de grains?”

D'ailleurs, lorsqu'ils ne sont pas excessivement épais, ils ne leur nuisent pas; ils les favorisent au contraire. Si des pluies abondantes ou autres circonstances rendent leur végétation trop vigoureuse, en a un moyen bien simple de remédier à cet inconvénient; c'est de faire faucher ces céréales, qui donnent une récolte de fourrage très-abondante, aussi avantageuse souvent que celle de l'herbage, qu'elle ne diminue en aucune manière, qu'elle favorise plutôt dans un grand nombre de circonstances.

"J'ajouterai enfin, pour dernière raison, que quelques prairies en prairies artificielles croissant très-lentement, comme le sainfoin, ne donnent de bonnes récoltes qu'à la troisième année, et qu'il est peu de cultivateurs qui ne fassent découragés par une attente aussi longue s'ils n'avaient une ressource dans la récolte du grain produit la première.

"Quelque céréale qu'on préfère pour semer avec les fourrages, on ne doit jamais employer plus des deux tiers de la semence qu'il faudrait pour ensemer le champ sans ces fourrages, et les semences de ces deux sortes de plantes seront semées séparément, parce qu'elles ne doivent pas être enterrées à la même profondeur.

"Ils sont très-blâmables, au reste, les cultivateurs qui mêlent ensemble le trèfle et le sainfoin. Des plantes de la même famille, d'inégale hauteur, d'une manière différente de végéter, doivent nécessairement se nuire, et j'ai remarqué qu'elles se nuisaient en effet."

L'expérience et le raisonnement prouvent qu'il ne faut pas faire succéder une récolte de céréales à une autre, ni une culture de fourrage à une culture du même genre. Jamais on ne voit mettre deux fois de suite le même terrain en prairies artificielles.

"Quelque plante qu'on veuille semer en prairie artificielle, dit M. Gilbert, il est important que le sol soit extrêmement divisé et qu'il le soit très-profondément. Les labours sont toujours assez nombreux si la terre est bien divisée, et *vice versa*. Dans les terres dont la couche végétale a peu de profondeur et souvent même qu'elle en ait beaucoup, on craint de ramener à la surface la terre du fond; cette crainte, souvent fondée dans la culture des graminées, qui étendent leurs racines horizontalement à une très-petite profondeur, ne l'est pas également pour les plantes vivaces qui enfoncent extrêmement leurs racines. J'ai vu souvent des cultivateurs moins timides ne pas craindre d'amener au jour cette terre depuis longtemps dépositaire de tous les engrais répandus sur le sol. Ces couches n'ont besoin, le plus souvent, pour jouir au plus haut degré de la propriété fertilisante, que d'être exposées aux influences de l'atmosphère; les racines des plantes vivaces ne nous indiquent-elles pas, en les pénétrant pour y chercher leur nourriture, les avantages du procédé que je crois conseiller dans tous les cas, du moins, où le fond n'est pas absolument mauvais; mais alors le terrain est peu et même point du tout propre aux prairies artificielles, dont le succès est dû à la facilité qu'ont les racines de s'enfoncer. C'est encore cette manière particulière de se nourrir qui m'engage à blâmer la crainte qu'ont les cultivateurs d'enfoncer leurs racines trop profondément: ne semble-t-il pas naturel que l'engrais soit

placé dans le lieu où les racines des plantes vont chercher leur nourriture?"

Quel que soit le nombre des labours, il est rarement de plus de deux; il est important que le premier soit donné à l'automne. Si ce labour d'automne est nécessaire à toutes les terres, il l'est plus spécialement encore aux argileuses, qui ont besoin d'être divisées plus que les autres.

Il ne suffit pas que la terre soit divisée, il faut encore qu'elle soit engraisée, si elle est naturellement maigre ou qu'elle ait été épuisée par une suite de productions successives. Si depuis la nouvelle fumure elle n'a donné que deux récoltes, elle contient ordinairement assez de principes pour pouvoir se passer de nouveaux engrais. Il est bien plus avantageux alors de réserver ces engrais pour la seconde et même pour la troisième année.

Les opérations les plus importantes qu'exigent ensuite les terres destinées à recevoir un semis de prairies artificielles sont l'épierrement, le hersage et le roulage.

Les pierres sont nuisibles aux prairies artificielles non seulement parce qu'elles font perdre du terrain, mais encore parce qu'elles rendent leur fauchaison fort difficile, soit en obligeant de l'exécuter à une hauteur considérable, soit en ébréchant continuellement la faux ou les dents de faucheuses si l'on se sert de ce dernier instrument. Le nivellement exact du sol n'est pas moins nécessaire, et par la première de ces raisons, et parce que les creux qui s'y trouvent favorisent la stagnation de l'eau qui, d'un côté, pourrit les plantes qui les composent, et, de l'autre, donnent naissance aux plantes aquatiques.

Herser chaque année, au printemps, aussitôt que la condition du sol le permet, les prairies artificielles avec une herse de fer est une excellente opération, soit parce qu'elle arrache la mousse, détruit les plantes annuelles déjà germées, soit parce qu'elle supplée un binage. Un grand nombre d'expériences et la théorie ne doivent pas permettre aux cultivateurs de s'en dispenser, et cependant un grand nombre de cultivateurs se refusent à cette opération.

Un cultivateur jaloux du succès de sa culture, doit toujours réserver une portion de ses prairies artificielles pour sa graine, et ne la couper qu'à parfaite maturité. C'est dans un champ d'âge moyen, plutôt que dans un très-jeune ou très-vieux qu'il fera cette réserve.

Les indices auxquelles on reconnaît la bonne graine des fourrages qui entrent dans la composition ordinaire des prairies artificielles se tirent ordinairement de sa couleur, de son poids, de son volume, de son odeur, de la sensation qu'elle imprime sur le palais, de la plus ou moins grande quantité de graines étrangères qui y sont mêlées, enfin des atteintes qu'y font assez souvent les insectes.

La graine de trèfle doit être d'un jaune doré; celle qui est violette est infiniment moins bonne. La graine du sainfoin doit être d'un gris tirant légèrement sur le bleu, ou d'un brun luisant et l'intérieur d'un beau vert; est-elle noire, c'est une preuve qu'elle est échauffée; blanche, qu'elle a été récoltée avant sa maturité. La graine de luzerne doit réfléchir une teinte rembrunie, très-éclatante, et avoir beaucoup de poids; elle est vicieuse si elle est blanche, ou verdâtre ou

noire. Toutes doivent être pleines; celles qui sont ridées ne germent point ou ne donnent que des tiges faibles qui périssent bientôt. Le meilleur guide qu'on puisse prendre pour distinguer la bonne graine de la mauvaise est, 1o. d'en mettre une quantité dans l'eau et d'enlever avec une écumoire celles qui surnagent, lesquelles ne valent rien; 2o. d'en semer une autre quantité dans un pot sur couche.

Le temps qui s'est écoulé depuis que la graine a été récoltée influe beaucoup sur sa bonté. La graine de la première année est ordinairement préférable à celle de deux ou trois ans; il est cependant des personnes qui préfèrent celle de deux ans, principalement pour le trèfle.—(A suivre.)

Collège de Sainte-Anne.

Noms des élèves qui ont été les premiers dans le cours de février 1881.

COURS CLASSIQUE.

PHYSIQUE.—*En chimie*: Frs Têtu (3 fois), Alex. Boucher (2 fois).

MATHÉMATIQUES.—*En Philosophie*: Geo. Miville (2 fois), Joseph Lavoie, Auguste Caron.

RHÉTORIQUE.—*Version latine*: Joseph Levasseur;—*Discours français*: Joseph Levasseur, Lucien Gauvreau;—*Histoire littéraire*: Louis Bacon (2 fois);—*Toutes les matières réunies*: Joseph Levasseur (2 fois), Lucien Gauvreau.

BELLES LETTRES.—*Version grecque*: Auguste Taschereau;—*Version latine*: Emile Poirier;—*Composition française*: Emile Poirier;—*Histoire moderne*: Emile Poirier, Arthur Lavoie;—*Toutes les matières réunies*: Auguste Taschereau, Gustave Verreault.

VERSIFICATION.—*Toutes les matières réunies*: Narcisse Desgagnés (3 fois).

MÉTHODE.—*Version latine*: Edouard Bernier Onésime Thibault;—*Toutes les matières réunies*: Edouard Bernier, Louis Vézina.

COURS COMMERCIAL.

QUATRIÈME.—*Français*: Georges Lamontagne (3 fois);—*Anglais*: Georges Lamontagne (2 fois), Georges Lizotte.

TROISIÈME.—*Français*: Louis Deschênes, Victor Vézina;—*Anglais*: Paul Downey (2 fois), Johan August Schwartz;—*Arithmétique*: David Pellerin, Victor Vézina.

DEUXIÈME.—*Français*: Eudore Roy (3 fois);—*Anglais*: Luc Castonguay, Eudore Roy;—*Arithmétique*: Ths Bilodeau.

PREMIÈRE.—*Français*: Armand Proulx (2 fois);—*Anglais*: Wm Johnsen;—*Arithmétique*: Alfred Casgrain.

La colonisation à Notre-Dame des Angés.

Notre-Dame des Angés de Montauban, Comté de Porneuf.
Monsieur le Rédacteur,

Dans une correspondance précédente je faisais voir combien il est important pour assurer le progrès de la colonisation qu'elle soit aidée par les secours pécuniaires du gouvernement et des sociétés formées dans ce noble but. Je serais injuste si je ne payais ici, un tribut de reconnaissance au gouvernement de Québec pour tout ce qu'il a fait pour Notre-Dame des Angés. Si nous avons des chemins, nous en sommes redevables au gouvernement qui se montre très disposé à en ouvrir de nouveaux dans les différentes directions, partout où il est nécessaire d'en avoir pour donner accès aux colons dans leurs établissements projetés.

La société de colonisation de Québec contre a aussi dirigé des secours assez considérables vers la colonie de Notre-Dame des Angés; cette généreuse société avait à cœur de former ici une paroisse qui lui dût son existence.

Nous ne pouvons mieux faire que de l'exhorter à continuer son œuvre, car il s'en faut de beaucoup, que N.-D. des Angés

puisse se passer des secours de ces sociétés amies. Il y a toujours tant à faire dans une nouvelle paroisse, avant qu'elle parvienne à une organisation complète!

Dans le township Chavigny sur la rive nord de la Rivière Batiscan, la côte qui fait cadre à la rivière est très-escarpée à certains endroits. Est-on parvenu sur la hauteur, le point de vue est magnifique et du côté nord, l'œil découvre une vaste plaine où la culture sera facile à faire et aussi très-productive. Les grains, le foin, les légumes y viennent en abondance. On aura peu de difficulté à s'en convaincre, quand j'aurai dit qu'un colon de Notre-Dame des Angés a récolté 120 minots de patates de 2 minots de germes déposés en terre.

Les terres de Notre-Dame des Angés sont en partie boisées de bois francs. On y voit beaucoup de merisiers et de frênes, il y a aussi ici et là de belles érablières que le colon peut exploiter au printemps. Le sucre d'érable sera pour lui une manne d'un grand secours, malgré les peines et les fatigues auxquelles il devra se soumettre pour la recueillir.

Au nord de la nouvelle paroisse, il y a le Lac au Sable qui mesure en longueur une étendue de plus d'une lieue. Il forme la borne naturelle de la paroisse dans la partie Sud-Ouest, endroit où il se trouve.

Le gouvernement a fait ouvrir un chemin dans cette direction, et ce chemin est praticable aujourd'hui jusqu'à la tête du Lac au Sable situé entre le 2ème et le 3ème rangs de Chavigny. Il y aura place au nord et à l'Ouest de ce beau lac pour une grande paroisse plus tard.

Si le Gouvernement et nos Sociétés de colonisation aident puissamment nos intrépides défricheurs, nous pouvons l'assurer, un noyau de colons se formera bientôt dans cette partie; car la pauvreté ne sera plus pour eux un obstacle empêchant de s'y établir. Si ces colons aiment le travail, s'ils ont réellement à cœur l'avenir de leur famille, nul doute que dans peu d'années ils pourront tirer de leurs terres une honnête subsistance. Ils auront travaillé, il leur aura fallu bien du courage; mais aussi quelle joie ils éprouveront en montrant à leurs enfants les beaux lots de terres que leurs bras auront défrichés.

Les enfants encouragés par l'exemple du père continueront son œuvre, et le jouiront du fruit de ses pénibles travaux.

Puissent ces quelques mots détourner quelques compatriotes du chemin des États et les engager à rester au pays en prenant les terres qui leur sont offertes! Qu'ils aillent visiter ces terres et un raisonnement droit leur dira qu'il vaut bien mieux pour eux de défricher ces terres que de prendre le chemin de l'exil.—COLON.

Fromagerie.

Depuis un certain temps, la fromagerie a pris beaucoup de développement. Le district de St-Hyacinthe s'est surtout distingué sous ce rapport. Il n'y a guère de paroisse qui n'ait pas sa fromagerie.

Le fromage s'écoule facilement et à des prix assez avantageux, et la demande augmente graduellement depuis une couple d'années. La consommation ne se fait pas surtout dans ce pays, mais bien en Angleterre où la classe ouvrière profite de l'excellence du produit de nos fromageries et le bas prix auquel il se vend.

En effet le fromage étant admis sans payer de droit en Angleterre, le prix de revient est relativement peu considérable et le consommateur en profite. On sait que l'ouvrier anglais n'est pas riche, aussi adopte-t-il les denrées peu dispendieuses pour sa subsistance. Jusqu'à ces derniers temps, l'ouvrier anglais consommait énormément une certaine espèce de poisson glais qui manque presque complètement maintenant, alors il a pris le fromage, et la demande en augmente. Le marché de Liverpool est toujours prêt à écouler les cargaisons expédiées.

Comprenant ce mouvement, les fabricants étendent leur industrie dans la Province.

Parmi les industriels entreprenants, il y a les MM. Duhaime, de St. Simon, dans Bagot.

M. L. Duhaime a commencé l'an dernier dans le bas de Québec et il vient de visiter les paroisses de St-Thomas, St-Gervais, St-François, Ste-Hénéline qui ont décidé de ne pas rester en arrière dans la fabrication du fromage qui amènera un peu de prospérité pour ceux qui y contribueront en fournissant le lait de leurs vaches aux fabricants.

C'est le premier juin prochain que MM. Duhaime se proposent de commencer leurs opérations en ces paroisses.

Nous souhaitons succès à ces fabricants de fromage et promettons profits aux cultivateurs.—*Communiqué.*

Du sel et de son emploi en agriculture.

A plusieurs reprises différentes nous avons parlé du sel et de son emploi dans l'alimentation des animaux.

Nous trouvons dans le "Bulletin de la Société d'agriculture du département du Rhône," publié il y a quelques années, une communication fort intéressante sur l'emploi du sel en agriculture. Elle a pour auteur M. Holtz, père, et nous croyons utile d'en extraire ce qu'elle contient de plus essentiel, car elle est toujours d'actualité, et nos lecteurs pourront en tirer avantage quand l'occasion s'en présentera. On pourrait en faire l'expérience sur une petite échelle, afin de s'assurer de l'efficacité du sel employé à différentes cultures.

Action du sel.—Le sel est un engrais qui agit de six manières différentes :

- 1o. En déterminant une lente putréfaction ;
- 2o. En détruisant les mauvaises herbes et les insectes ;
- 3o. Comme matière constituante et nourriture directe de la plante ;
- 4o. Comme stimulant pour les vaisseaux absorbants des plantes ;
- 5o. Comme préservatif contre les effets des soudaines transitions de la température ;
- 6o. Enfin, en maintenant le sol humide.

Moment de répandre le sel.—Le sel peut se répandre, selon la nature des plantes :

- 1o. Quinze jours avant la semence, même plus tôt ;
- 2o. Au moment de semer ;
- 3o. Lorsque le blé est bien sorti ;
- 4o. Au printemps.

Mélange du sel avec d'autres engrais.—Le sel, mêlé avec de la suie, de la poussière d'os (os pulvérisés ou écrasés), du fumier d'étable, suivant la nature du sol, donne encore des résultats supérieurs.

Addition du sel à l'engrais liquide.—Une addition de sel à l'engrais liquide (purin) augmente ses bons effets. En ajoutant du sel au fumier de litière, à raison de 5 à 6 pour 100 de son poids, on obtient des produits plus abondants.

Chaux délayée avec du sel.—Hollingshead recommande de délayer avec de l'eau salée la chaux, avant de la répandre sur les terres.

Mélange du sel avec la suie.—Un mélange d'un quart de sel et de moitié, même trois quarts de suie, semé et enterré, en préparant le sol, donne des récoltes extraordinaires. Sir Thomas Acland affirme qu'au moyen de ce mélange, il a obtenu des racines du poids de 30 livres la pièce.

Addition du sel sur le blé.—Le sel fait rarement croître la plante du blé plus grande et plus grosse, mais l'épi est plus beau, plus plein, conséquemment le poids de son grain est bien supérieur.

Remède contre le charbon.—Le sel fondu dans la proportion d'une livre de sel pour quatre pintes et une chopine d'eau, répandu par aspersion sur le blé attaqué du smut (charbon), fait mourir à l'instant le fungus et redonne la santé aux plantes malades.

Avoine, orge.—M. Ramson recommande, quand on sème de l'orge et de l'avoine, de répandre le sel sur le sol immédiatement avant de jeter la semence.

Mélange pour les carottes et betteraves.—Un mélange composé de moitié de sel et moitié de suie mêlés, divisé par petits tas de 30 livres, recouverts de terre et faits de distance en distance sur le sol pour les laisser intacts pendant huit jours avant de les répandre sur le champ, est un moyen recommandé et pratiqué en Angleterre. Une fois les tas répandus sur le terrain, il faut donner trois labours, puis semer les carottes et les betteraves qui deviennent énormes.

Prairies, trèfles et luzernes.—Pour fumer les prairies, le trèfle, la luzerne, il faut répandre le sel au printemps ; un peu plus tôt pour le trèfle. Les Anglais affirment que les prairies fumées avec le sel souffrent beaucoup moins des gelées.

Pommes de terre.—Il faut semer le sel sur le sol dès que les pommes de terre sont plantées.

Il paraît que si l'on a le soin de répandre, en automne, la moitié de la dose de sel sur le terrain destiné aux pommes de terre, et l'autre moitié après avoir enfoui la semence au printemps, on obtient une plus belle récolte.

Dans tous les cas, les pommes de terre qu'on a le soin de faire tremper dans une légère solution de sel et d'eau avant de les planter, donnent des tubercules qui sont à l'abri de la maladie et qui mûrissent huit jours plus tôt.

Fèves.—Il faut répandre le sel sur le terrain destiné aux fèves huit jours avant de les semer.

Destruction des charançons.—Lorsqu'on met les gerbes de blé en meules, si l'on a le soin de répandre du sel en les entassant, dans la proportion de 9 à 8 livres par 100 gerbes, on est sûr que les charançons seront détruits.

Action du sel sur le foin et la paille.—Lorsqu'on rente les fourrages et les pailles bien conditionnés, répandez sur chaque couche que l'on fait au fenil de 1 à 1½ livres de sel par 100 livres de foin, avec la main ou avec un crible.

S'ils sont mal conditionnés, s'ils sont chargés de lèches, jones, etc., doublez et triplez la dose de sel, et les bestiaux mangeront avec avidité les mauvais fourrages et sans inconvénient pour eux.

Effet du sel sur les bestiaux.—Le sel donné chaque jour aux chevaux, aux bêtes à cornes, aux moutons, aux porcs, etc., non seulement augmente leur produit, mais encore il les maintient en bonne santé et les empêche souvent de contracter les maladies. Les Anglais affirment que l'usage journalier du sel pour les moutons, les préserve de la terrible maladie, la pourriture.

Il faut remarquer que lorsque les bêtes ne mangent que du vert, la dose de sel doit être augmentée.

Emploi du sel pour les arbres fruitiers.—Les Anglais affirment que le sel est un bon engrais pour certains arbres à fruits et les autres arbres à racines profondes.

Vigne.—Il paraît que le sel convient pour la vigne qu'il fait pousser vigoureusement, mais l'on prétend que cette fumure communique au raisin une saveur salée.

Choses et autres.

Emigration de nos compatriotes aux Etats-Unis.—Un de nos confrères des Etats-Unis, *L'Abeille*, de Lowell, s'alarmant à bien juste titre de l'émigration incessante de nos compatriotes, écrit les lignes suivantes à l'adresse des embaucheurs qui malheu-

reusement sont aidés dans leur tâche par quelques agents de nos stations de chemins de fer. Si la chose se renouvelait, les personnes qui nous informent du fait auront à se plaindre à ceux qui les emploient pour autre chose que de favoriser l'exportation de nos compatriotes.

Voici ce que nous lisons dans *L'Abeille* :

" Nous reconnaissons que c'est avec droit que la presse canadienne renouvelle ses plaintes au sujet de ces personnes officieuses dont l'occupation continuelle est d'entraîner vers les centres américains les bons cultivateurs du Canada. Pour la plupart des canadiens, qui viennent chercher ici la fortune, les Etats-Unis offrent du pain à gagner, mais, jamais l'ordre de la Grande République n'apportera au colon français, de sa nature agriculteur, ce contentement et cette jouissance qui sont le glorieux apanage de la vie agricole. Malgré les deniers que l'on peut facilement se procurer à la manufacture assez souvent, nous n'avons pas besoin d'en citer des exemples, la misère et le délaissement ont arraché des cris à nombre d'individus et famille à qui on avait mielleusement conseillé d'abandonner leur champ et leur bêche. Quelque soit le courant continu de cette émigration sur le sol étranger où beaucoup ont atteint une modeste aisance la patrie doit avoir assez à déplorer l'absence de ses enfants sans avoir à gémir sur le départ de ceux qu'on lui enlève, tous les jours, malicieusement et à son insu. "

Droits de douane sur les bestiaux importés en France.—Le *Journal of Commerce*, de Liverpool, informe qu'en conformité des propositions faites par le comité d'agriculture au Sénat Français, il a été décidé d'augmenter les droits de douane sur les bestiaux, tel que suit : Sur les boufs 30 francs par tête; sur les vaches, 20 francs; sur les moutons, 3 francs. Un décret officiel a été publié à Paris, prohibant l'importation, en France, de lard salé et jambons provenant des Etats Unis.

Les proportions effrayantes que prend aux Etats-Unis l'épidémie des porcs, a nécessité de la part du gouvernement Français cette mesure de précaution à l'égard du lard et des jambons importés en France.

En 1878, dans la Caroline du Sud seulement, cette maladie avait frappé 260,000 sujets de race porcine.

Les enquêtes auxquelles a procédé le département de l'Agriculture à Washington, n'ont pas établi jusqu'ici la véritable étiologie de cette maladie.

On invoque l'accumulation exagérée des animaux dans les porcheries; la stabulation ou manque d'exercice; le défaut de croisement dans les reproducteurs; l'alimentation exclusive de blé de Turquie plus ou moins bien conservé.

Il est positif que cette alimentation exerce une influence fâcheuse sur la qualité des viandes et des lards; au moment de leur préparation on sent une odeur nauséuse caractéristique.

Dans les ateliers et laboratoires où se confectionnent sur une vaste échelle, comme à Chicago, les jambons et les lards destinés à l'exportation, on ne se préoccupe en aucune façon, au dire des vétérinaires, des déplorables conditions dans lesquelles arrivent les animaux.

L'Angleterre, toutefois, se tient sur ses gardes, et les inspecteurs préposés à la santé publique, après avoir constaté que les jambons des Etats-Unis étaient infestés de myriades de petits vers (résultant de la maladie à laquelle l'animal avait succombé), prennent les mesures les plus sévères pour enlever ces arrivages à la consommation publique.

Il conviendrait de prendre pour l'importation du lard, dans notre pays, ces mêmes précautions.

Pour les cultivateurs qui désirent améliorer la race de leurs porcs, par l'achat de reproducteurs, ce serait une sage précaution de n'en pas faire l'achat aux Etats-Unis, comme cela se pratique quelquefois. Nous avons dans notre pays des éleveurs de bestiaux dont la réputation est assez établie pour qu'on puisse s'adresser à eux en toute confiance pour l'achat d'animaux tels que bêtes à cornes, moutons et porcs de toutes races qui conviennent à notre climat. Pourquoi alors ne pas s'adresser à ces éleveurs qui depuis nombre d'années s'appliquent à améliorer nos races d'animaux.

L'honorable M. Louis Beaubien a, sur son immense ferme d'Hochelaga, des bêtes à cornes de race Ayrshire et des cochons Berkshire de premier choix, qu'il vend à des prix raisonnables; en s'adressant à M. Beaubien, 16, rue St-Jacques à Montréal, on obtiendra tous les renseignements possibles pour l'achat de ces animaux.

On pourrait également s'adresser à M. Atchez Moussen, de Berthier (en haut), pour l'achat de bêtes à cornes, moutons et porcs de toutes races. Les ventes qu'il a faites depuis déjà

plusieurs années ont toujours donné satisfaction aux acheteurs, d'après ce que nous en savons. Les prix nombreux qu'il a obtenus aux expositions sont une preuve du succès qu'il obtient par l'élevage des bestiaux.

Pour ce qui est des moutons nous pouvons également recommander d'en faire l'achat à la ferme de M. Eugène Casgrain, de l'Islet, qui a fait une étude spéciale sur les différentes races de moutons. Ceux dont il peut actuellement disposer pour la vente seraient une précieuse acquisition pour les cultivateurs qui désirent améliorer leurs troupeaux de moutons. N'allons donc pas chercher à l'étranger ce que nous pouvons trouver ici à de meilleures conditions, et sans courir le risque d'introduire parmi nos bestiaux, des maladies jusqu'ici inconnues dans notre pays.

RECETTES

Moyen de guérir le tétanos (lockjaw).

Un correspondant du *Scientific American* indique le moyen suivant pour contrôler cette maladie : "Que celui qui en est atteint prenne une petite quantité de térébenthine, qu'il la fasse chauffer et l'applique sur la blessure; et le malade éprouvera du soulagement en moins d'une minute. Rien ne convient mieux à une coupure ou à une meurtrissure que l'application de térébenthine fluide; celui qui en fera usage dans un pareil cas, éprouvera un soulagement instantané. La térébenthine est aussi un remède souverain contre la grippe: satures de térébenthine un morceau de flanelle que vous appliquez sur la gorge et sur l'estomac du malade; si la maladie a fait du progrès, faites prendre au patient un petit morceau de sucre sur lequel vous aurez répandu trois ou quatre gouttes de térébenthine. Chaque famille devrait avoir à la maison une bouteille de cette essence, afin de s'en servir au besoin.

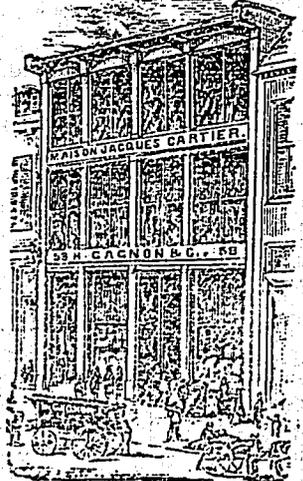
Moyen de détruire les taupes.

Un abonné à la *Maison de campagne* indique dans ce journal d'agriculture le moyen suivant pour détruire ou éloigner les taupes: c'est par l'emploi du pétrole avec un petit piquet à cordeau. On perce dans le sol un trou d'environ quatre pouces et on y verse quelques gouttes de ce liquide corrosif. On recouvre la terre, et sans y mettre le feu. L'odeur du pétrole fait périr ou éloigner ce fléau des jardiniers. "Je n'ai point voulu faire connaître ce procédé sans l'expérimenter moi-même. J'en parle donc sciemment." Il va sans dire que l'on fait autant de trous que les dégâts sont considérables.

Quand on opère sur une planche de fraisiers ou de salade, par exemple, il faut éviter de faire les ouvertures trop près des pieds.

MAISON JACQUES CARTIER

NO. 58,
Rue de la Couronne,
ST. ROCH, QUEBEC.



ST. ROCH, QUEBEC.

Rue de la Couronne,
NO. 58